

## AGROALIMENTAIRE: La justice autorise la Charcuterie Bordelaise à reprendre ses activités

Le Tribunal administratif de Bordeaux a suspendu mercredi l'arrêt par la préfecture des activités de la [CHARCUTERIE BORDELAISE](#) (siège social à Villenave d'Ornon/ Gironde), décidée après la découverte de la bactérie *Listeria monocytogenes* sur des produits. Saisi mardi en référé, le Tribunal administratif a suspendu l'arrêté préfectoral pris le 25 janvier. La mesure de la préfecture était certainement disproportionnée.

[www.charcuteriebordelaise.fr](http://www.charcuteriebordelaise.fr)